



## Fiche Projet

Intitulé	Participer à la création de la permanence d'accompagnement de Rennes et à son fonctionnement sur l'année 2016 <b>Montant à financer 3000 €</b>
Le projet	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les permanences d'accompagnement : elles se déroulent dans les établissements de santé, ce sont des lieux d'écoute, de partage et d'accompagnement pour les patients douloureux chroniques et leur entourage. Elles sont gratuites, ouvertes à tous et à toutes dans toute la France. Les permanences sont assurées par des Patients Experts bénévoles de l'AFVD formés à l'Education Thérapeutique. Les permanences sont créées en partenariat avec les professionnels de santé qui les considèrent comme un outil indispensable pour compléter leur prise en charge des patients</li><li>• Le choix de la localisation : l'implantation de l'AFVD dans une nouvelle région répond à sa stratégie de développement sur l'ensemble du territoire national</li><li>• L'équipe médicale d'accueil : 1 établissement demandeur, le Centre de traitement de la Douleur La Sagesse</li><li>• Le(a) bénévole : un(e) patient(e) recruté(e) avec l'aide de l'équipe médicale selon la procédure AFVD, réside à proximité de Rennes. A former.</li></ul>

Les résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de patients accueillis : prévision de 30 patients en 2016 avec doublement éventuel de la permanence en 2017</li> <li>• Taux de satisfaction des patients : l'évaluation menée sur les autres permanences fait ressortir un taux de 90 % de satisfaction</li> <li>• Partenariat avec l'équipe médicale : l'équipe communique sur la présence de l'AFVD, la bénévole rend compte de son action et participe aux réunions auxquelles elle est conviée.</li> </ul>
Le financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La création de la permanence : réunion de travail avec l'équipe médicale et la bénévole impliquant le déplacement de la Chargée de Projet AFVD <span style="float: right;">200 €</span></li> <li>• La formation du Patient Expert <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La formation théorique (40 h en formation hybride à l'Université des patients P&amp;M Curie à Paris, déplacement et hébergement) <span style="float: right;">2000 €</span></li> <li>✓ La formation pratique (sous forme de parrainage par un patient expert chevronné animant une permanence dans une autre région, 2 déplacements) <span style="float: right;">500 €</span></li> </ul> </li> <li>• Frais de fonctionnement (documentation, envois postaux, frais de secrétariat, remboursement des frais de déplacements de la bénévole) <span style="float: right;">300 €</span></li> </ul>